

Le nouveau cabinet et le traité de coalition de la République Fédérale de l'Allemagne

La chancelière réélue, Angela Merkel, et son gouvernement composé de 15 ministres ont été confirmés dans leurs fonctions le 28 Octobre par le président fédéral Horst Köhler.

Tour d'horizon du nouveau cabinet fédéral de la coalition noir jaune

Dans le nouveau gouvernement, la CDU est représentée par 8 ministres fédéraux, le FDP par 5 et le CSU par 3 ministres. En outre, les secrétaires d'Etat parlementaire sont énumérés.

Chancelière: Angela Merkel (CDU)

Chef du cabinet de la chancelière: Ronald Pofalla (CDU)

Ministre d'Etat pour la migration, les fugitifs et l'intégration: Maria Böhmer (CDU)

Ministre d'Etat pour la culture et les medias: Bernd Neumann (CDU):

Ministre d'Etat Eckhart von Klaeden(CDU)

Affaires étrangères: Guido Westerwelle (FDP)

Ministres d'Etat: Werner Hoyer (FDP); Cornelia Pieper (FDP)

Défense: Karl-Theodor zu Guttenberg (CSU)

Secrétaires d'Etat parlementaires: Thomas Kossendey (CDU); Christian Schmidt (CSU)

Intérieur: Thomas de Maizière (CDU)

Secrétaires d'Etat parlementaires: Christoph Bergner (CDU); Ole Schröder (CDU)

Finances: Wolfgang Schäuble (CDU)

Secrétaires d'Etat parlementaires: Steffen Kampeter (CDU); Hartmut Koschyk (CSU)

Economie: Rainer Brüderle (FDP)

Secrétaires d'Etat parlementaires: Peter Hintze (CDU); Hans-Joachim Otto (FDP); Ernst Burgbacher (FDP)

Travail: Franz Josef Jung (CDU)

Secrétaires d'Etat parlementaires: Hans-Joachim Fuchtel (CDU); Ralf Brauksiepe (CDU)

Justice: Sabine Leutheusser-Schnarrenberger (FDP)

Secrétaire d'Etat parlementaire: Max Stadler (FDP)

Famille: Ursula von der Leyen (CDU)

Secrétaire d'Etat parlementaire: Hermann Kues (CDU)

Santé: Philipp Rösler (FDP)

Secrétaires d'Etat parlementaires: Annette Widmann-Mauz (CDU); Daniel Bahr (FDP)

Environnement: Norbert Röttgen (CDU)

Secrétaires d'Etat parlementaires: Ursula Heinen-Esser (CDU); Katherina Reiche (CDU)

L'éducation/Récherche: Annette Schavan (CDU)

Secrétaires d'État parlementaires: Helge Braun (CDU); Thomas Rachel (CDU)

Transports: Peter Ramsauer (CSU)

Secrétaires d'État parlementaires: Enak Ferlemann (CDU); Andreas Scheuer (CSU); Jan Mücke (FDP)

Agriculture: Ilse Aigner (CSU)

Secrétaires d'État parlementaires: Julia Klöckner (CDU); Gerd Müller (CSU)

Coopération et Développement: Dirk Niebel (FDP)

Secrétaire d'État parlementaire: Gudrun Kopp (FDP)

Extraits essentiels du traité de coalition

À propos l'UE et des États voisins (S.114)

L'Union Européenne est forte parce que les États membres peuvent se rencontrer en tant que partenaires égaux indépendamment de la taille ou bien de la puissance économique de chacun. A nos yeux, la considération des intérêts des petits et moyens États membres de l'Union Européenne reste un trait caractéristique de la politique européenne de l'Allemagne.

La conséquence du renforcement et de l'élargissement de l'UE est une concertation politique plus intensive et un échange plus soutenu entre nos sociétés.

Nous connaissons la valeur importante de nos relations amicales, confiantes et futures avec nos voisins.

À propos de l'élargissement de l'UE et de la politique par rapport aux voisins. (S.117)

Nous prônons un élargissement de l'UE réfléchi. Un assouplissement des critères d'adhésion, de même qu'une adhésion automatique du fait est d'une date butoire est inenvisageable tant que les négociations ne sont pas arrivées à leur terme.

La mise en œuvre stricte des critères de Copenhague reste une condition sine qua none de l'adhésion. Dans tout les cas, la capacité d'adhésion des pays ainsi que la capacité d'admission de l'UE sont d'ordre normatif.

Nous encourageons un renforcement de la politique de voisinage l'Union Européenne. L'objectif est la promotion d'un développement durable, démocratique, économique, social, constitutionnel et écologique dans notre environnement immédiat et la participation des ces pays à la paix et à la prospérité. Sur la base de valeurs communes nous encourageons le renforcement de la coopération avec les pays du partenariat de l'Est.

Concernant l'OTAN et la Russie (S.119f.)

Pour l'avenir L'OTAN reste le socle le plus fondamental pour notre sécurité commune. L'Alliance lie l'Europe et l'Amérique ; elle est la base pour une défense collective et elle dispose d'un instrument politique et militaire unique en soi, pour la préservation et le rétablissement de la paix. L'Alliance permet l'acquisition d'objectifs politiques et en même temps offre la possibilité d'une coopération concernant la politique de sécurité, le désarmement, la création de confiance, et la solution des conflits. C'est armée de ce principe stratégique que l'OTAN adaptera ses fondements stratégiques au défis actuels.

Nous souhaitons que l'Alliance renforce le partenariat stratégique avec la Russie dans la continuité de l'Acte fondateur des relations entre l'OTAN et la Russie de 1997. De même nous souhaitons une utilisation plus intensive du conseil OTAN/ Russie en tant que lieu d'échanges pour les questions de sécurité commune. Nôtre objectif est la formation d'une sécurité transatlantique qui, basée sur des institutions éprouvées, et en collaboration avec l'OCDE et le conseil de l'Europe pourra offrir un partenariat plus étroit avec la Russie. Le gouvernement fédéral souhaite que l'alliance par principe, laisse la porte ouverte pour de nouveaux membres et encourage le renforcement des partenariats.

Nous voyons la Russie comme un partenaire important dans le dépassement des défis régionaux et globaux, notamment pour les points chauds que sont l'Afghanistan et le Proche-Orient mais également dans le cadre de l'accord E3+3 concernant la procédure sur le programme nucléaire iranien, pour les questions de terrorisme international, la protection de l'environnement et les épidémies à l'échelle mondiale. Parallèlement nous encourageons la Russie à continuer son processus de modernisation et à réduire ses déficits au niveau des droits de l'Homme, de l'Etat de droit et de la démocratie. En outre nous voulons animer le dialogue social. Nous voulons développer des relations économiques et des partenariats énergétiques fiables sur le long-terme qui s'ils nous lieront, ne feront en aucun cas de l'un une entité dépendante de l'autre. Les intérêts justifiés de nos voisins seront évidemment et fondamentalement pris en compte dans la formation de notre relation bilatérale avec la Russie.